



Eidgenössische Finanzmarktaufsicht FINMA
Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA
Autorità federale di vigilanza sui mercati finanziari FINMA
Swiss Financial Market Supervisory Authority FINMA

CH-3003 Berne

Par e-mail uniquement

Référence :

Contact : Renato Degli Uomini

Berne, le 8 juillet 2015

Audition concernant la révision partielle de l'ordonnance de la FINMA sur la surveillance des assurances (OS-FINMA)

Madame, Monsieur,

L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA mène une audition sur la révision partielle de l'OS-FINMA du 8 juillet au 19 août 2015 (<https://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html>).

La limitation de la durée de consultation à six semaines est nécessaire afin de garantir une entrée en vigueur rapide du document à réviser. L'audition a lieu sous forme électronique. Nous vous prions de nous faire parvenir votre avis sur ce projet, par voie électronique, à l'adresse suivante : renato.degliuomini@finma.ch. À défaut d'indication expresse de votre part, nous considérerons que vous consentez à la publication de votre prise de position.

Sans avis de votre part d'ici à la date indiquée, nous concluons que vous approuvez la nouvelle version de l'ordonnance.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA
Division Assurances

Peter Giger

David Mösch